

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MAI 2019

PROJET DE RÉSOLUTION DÉPOSÉ PAR UN ACTIONNAIRE

Elliott Capital Advisors L.P. agissant au nom et pour le compte de Elliott Associates L.P. et de Elliott International L.P. (« Elliott »), a déposé auprès de la Société, par courrier commandé du 29 avril 2019, un projet de résolution qui est, conformément à la loi, inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée sous la référence A.

Le texte du projet de résolution, ainsi que l'exposé des motifs présenté par Elliott, a été mis à la disposition des actionnaires dans les formes requises par la loi.

L'avis du Directoire sur ce projet de résolution est précisé ci-après.

Projet de résolution - Nomination de Monsieur Rubin J. McDougal en tant que membre du Conseil de Surveillance (Résolution A)

Rappel de l'exposé des motifs tel que présenté par Elliott

« La présente résolution résulte du constat que, depuis 2015 et la prise de contrôle par XPO Logistics, Inc., le Conseil de Surveillance de la Société présente la même physionomie, à savoir une quasi-unanimité de membres ne justifiant pas, de prime abord, des caractéristiques requises pour garantir l'indépendance du Conseil de Surveillance, et une absence de représentation des actionnaires minoritaires.

Le Conseil de surveillance a notamment pour rôle de contrôler la gestion menée par le Directoire, et de s'assurer que ses décisions sont conformes à la protection de l'intérêt social et des droits des actionnaires, en ce compris minoritaires. Comme cela a été accentué par les modifications récentes faites au Code de gouvernance d'entreprise des sociétés cotées Afep-Medef, il examine également les opportunités et les risques, notamment financiers, juridiques, opérationnels, sociaux et environnementaux, auxquels la Société fait face ainsi que les mesures prises en conséquence.

Son rôle est d'autant plus essentiel lorsque, comme en l'espèce, la société est contrôlée par un actionnaire ultra-majoritaire, puisque le Conseil endosse alors un rôle de garde-fou contre toute tentation de détournement de l'intérêt social au profit du seul intérêt de l'actionnaire contrôlant.

Cette année encore, ce rôle apparaît tout à fait essentiel dans le contexte constant de la Société où l'actionnaire majoritaire a notamment mis en place au bénéfice de chaque membre du Directoire un plan d'intéressement à long terme indexé sur l'action XPO Logistics, Inc. et soumis à des critères de performance appréciés au niveau de XPO Logistics, Inc..

Ainsi, davantage de membres indépendants doivent être nommés au sein de l'organe de surveillance de la Société afin de s'assurer, d'une part, que les intérêts de la Société sont bien sauvegardés face à ceux de son actionnaire de contrôle, et, d'autre part, que les droits des actionnaires minoritaires sont respectés, en particulier au regard de la stratégie d'intégration qui nous semble toujours en cours. La présence d'un membre indépendant supplémentaire en son sein apparaît en outre d'autant plus cruciale que deux des trois membres du Conseil de surveillance que la Société considère indépendants ne remplissent pas, en réalité, les critères préconisés par le Code de gouvernance d'entreprise des sociétés cotées Afep-Medef.

Dès lors, la nomination d'une nouvelle personne non liée à XPO Logistics Inc. au sein du Conseil de surveillance de la Société ayant à cœur les intérêts de cette dernière et de ses actionnaires minoritaires est parfaitement nécessaire.

Le candidat indépendant proposé par Elliott, Monsieur Rubin J. McDougal, bénéficie d'une expérience significative dans le domaine de la logistique et du fret puisque qu'il a occupé pendant plus de six années le poste de directeur financier de CEVA Logistics. Il a ainsi pu acquérir une connaissance fine

des marchés mondiaux dans lesquels évolue également la Société. La nomination de Monsieur Rubin J. McDougal constituera donc un atout indéniable pour le Conseil de surveillance de la Société, en particulier au regard des nouveaux enjeux auxquels les sociétés sont aujourd'hui confrontées. De plus amples renseignements à son sujet figurent en annexe des présentes.»

Position du Directoire

Après avoir examiné le projet de résolution visant à nommer Monsieur Rubin J. McDougal en tant que membre du Conseil de surveillance, qui fait suite à des projets de résolution similaires déposés par Elliott à l'occasion des quatre dernières assemblées générales (visant alors à faire désigner en cette qualité Monsieur James P. Shinehouse), le Directoire a décidé de ne pas agréer ce projet de résolution et recommande aux actionnaires de voter contre celui-ci.